

**Zeitschrift:** Bulletin technique de la Suisse romande  
**Band:** 74 (1948)  
**Heft:** 18

## Inhaltsverzeichnis

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 03.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# BULLETIN TECHNIQUE

## DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les 15 jours

**ABONNEMENTS :**Suisse : 1 an, 20 francs  
Etranger : 25 francs

Pour sociétaires :

Suisse : 1 an, 17 francs  
Etranger : 22 francsPour les abonnements  
s'adresser à la librairie**F. ROUGE & Cie**  
à LausannePrix du numéro :  
1 Fr. 25

Organe de la Société suisse des ingénieurs et des architectes, des Sociétés vaudoise et genevoise des ingénieurs et des architectes, de l'Association des anciens élèves de l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne et des Groupes romands des anciens élèves de l'Ecole polytechnique fédérale.

COMITÉ DE PATRONAGE. — Président : R. NEESER, ingénieur, à Genève; Vice-président : G. EPITAUX, architecte, à Lausanne; secrétaire : J. CALAME, ingénieur, à Genève. Membres : *Fribourg* : MM. † L. HERTLING, architecte; P. JOYE, professeur; *Vaud* : MM. F. CHENAUX, ingénieur; † E. ELSKES, ingénieur; E. D'OKOLSKI, architecte; A. PARIS, ingénieur; CH. THÉVENAZ, architecte; *Genève* : MM. L. ARCHINARD, ingénieur; E. MARTIN, architecte; E. ODIER, architecte; *Neuchâtel* : MM. J. BÉGUIN, architecte; G. FURTER, ingénieur; R. GUYE, ingénieur; *Valais* : MM. J. DUBUIS, ingénieur; D. BURGNER, architecte.

Rédaction : D. BONNARD, ingénieur. Case postale Chauderon 475, LAUSANNE

**TARIF DES ANNONCES**Le millimètre  
larg. 47 mm.) 20 cts.  
Réclames : 60 cts. le mm.  
(largeur 95 mm.)  
Rabais pour annonces  
répétées**ANNONCES SUISSES S. A.**5, Rue Centrale  
Tél. 2 33 26  
LAUSANNE  
et Succursales**CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ ANONYME DU BULLETIN TECHNIQUE**

A. STUCKY, ingénieur, président; M. BRIDEL; G. EPITAUX, architecte; R. NEESER, ingénieur.

SOMMAIRE : L'aménagement hydro-électrique du Moyen-Adige dans la province de Vérone, par JULES CALAME, ingénieur-conseil à Genève. — Contraintes et déformations en un point d'un système bidimensionnel, par E. SCHNITZLER, chargé de cours à l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne. — CARNET DES CONCOURS. — BIBLIOGRAPHIE. — SERVICE DE PLACEMENT.

## L'aménagement hydro-électrique du Moyen-Adige dans la province de Vérone

par Jules CALAME, ingénieur-conseil à Genève.

Vers la fin de la guerre de 1939-1945, nos voisins du Sud ont procédé entre autres à l'aménagement de l'Adige, au sud du Trentin, dans cette province de Vérone où le fleuve, descendant du Brénnero (Brenner), parcourt en serpentant le val Lagarina dans une direction générale parallèle à celle du lac de Garde. Il intéressera sans doute les lecteurs du *Bulletin technique* d'en avoir une brève description, car ce type d'aménagement n'est pas courant en Suisse et sa réalisation demandait une maîtrise dans le projet et dans la construction qui sont tout à l'honneur des ingénieurs d'Italie.

Le Haut-Adige a été, depuis longtemps, l'objet de nombreux aménagements, soit sur le fleuve lui-même, soit sur son affluent principal l'Isarco (Eisack). Le charriage de ses eaux est important et constitue l'une des difficultés principales lors d'un aménagement rationnel du fleuve. On se rappellera sans doute les descriptions parues ici même des dégraveurs et dessableurs exécutés pour les Usines de Cardano<sup>1</sup> (Kardaun) et de Ponte Gardena<sup>2</sup>.

**Aménagement du Moyen-Adige**

Au sud de Rovereto, dans une région qui connut les pires bombardements dans diverses phases de la dernière guerre, à cause des transports de troupes du nord au sud et vice-

versa, la *Società Idroelettrica Medio Adige* (S. I. M. A.) s'est donné pour tâche<sup>3</sup> à la fois l'utilisation de la force hydraulique et l'irrigation de la plaine située entre le lac de Garde et Vérone. Dans ce dernier but a été constitué, sous le nom de *Consorzio Bonifica Agro Veronese*, un groupement d'intérêts en vue de l'amélioration foncière de cette région, qui embrasse notamment, au nord du fleuve, le vignoble de Val Policella.

Nous nous attarderons ici plus spécialement sur l'aménagement hydraulique proprement dit. Celui-ci comporte (fig. 1) la mise en valeur, sur une longueur du fleuve d'environ 48 km, d'une chute nette moyenne de 63,70 m en deux installations :

- la première, de 39,00 m dans l'Usine de *Bussolengo*,
- la seconde, de 24,70 m dans l'Usine de *Chievo*.

Ces deux aménagements qui se suivent sont conçus tous les deux sous la forme d'un large canal à libre écoulement, tantôt à ciel ouvert et à flanc de coteau, tantôt en galerie, et comprennent toutes sortes d'ouvrages imposants, plusieurs de dimensions exceptionnelles, pour la traversée de vallons latéraux ou même de canaux d'irrigation déjà existants.

Conçus théoriquement pour être à même d'absorber un débit maximum de 135 m<sup>3</sup>/sec en trois groupes identiques

<sup>1</sup> Voir *Bulletin technique*, 1932, p. 68, et *Schweizerische Bauzeitung*, 1929, II, pp. 167, 251.

<sup>2</sup> Voir *Bulletin technique*, 1943, p. 261, et *Schweizerische Bauzeitung*, 1945, II, p. 13.

<sup>3</sup> Nous devons le plaisir d'avoir pu visiter ces installations et de les décrire ici à l'amabilité de M. le président *Eugenio Denti* et du directeur de la S. I. M. A. *Rag. Arturo Barabaschi*, à l'occasion d'un voyage d'étude du Conseil des Services industriels de Genève.